



GROUPEMENT FRANÇAIS DES PERSONNES HANDICAPEES

PROMOUVOIR LE PARTAGE D'EXPERIENCES POSITIVES ET LA PARTICIPATION
CITOYENNE

Rapport Moral et Rapport d'Activité 2015

Association	Sigle	Adresse
ADVOCACY FRANCE		5 place des Fêtes 75019 PARIS
Association nationale contre la Sclérosé en Plaque	AFSEP	7, avenue Albert DURANT 31700 BLAGNAC
Association des Malades, Invalides et handicapés	AMI	172. rue de la CHAMAYE 71000 MACON
Association Nationale des Parents d'Enfants Aveugles	ANPEA	87 rue du Molinel Bât. D, 2 ^e étage 59700 Marcq en Baroeul
Association Nationale pour l'Intégration des Personnes Handicapées Moteur	ANPIHM	30 cours du Parc 21000 DIJON
Association pour l'Aide au Handicap au sein du ministère des Finances	APAHF	5, place des VINS DE France 75573 PARIS CEDEX 12
Femme pour le Dire Femme pour Agir	FDFA	16, rue Emile DUCIAUX 75015 PARIS
Groupement pour l'Insertion des Personnes Handicapées Physiques	G I P H	32, rue de PARADIS 75010 PARIS

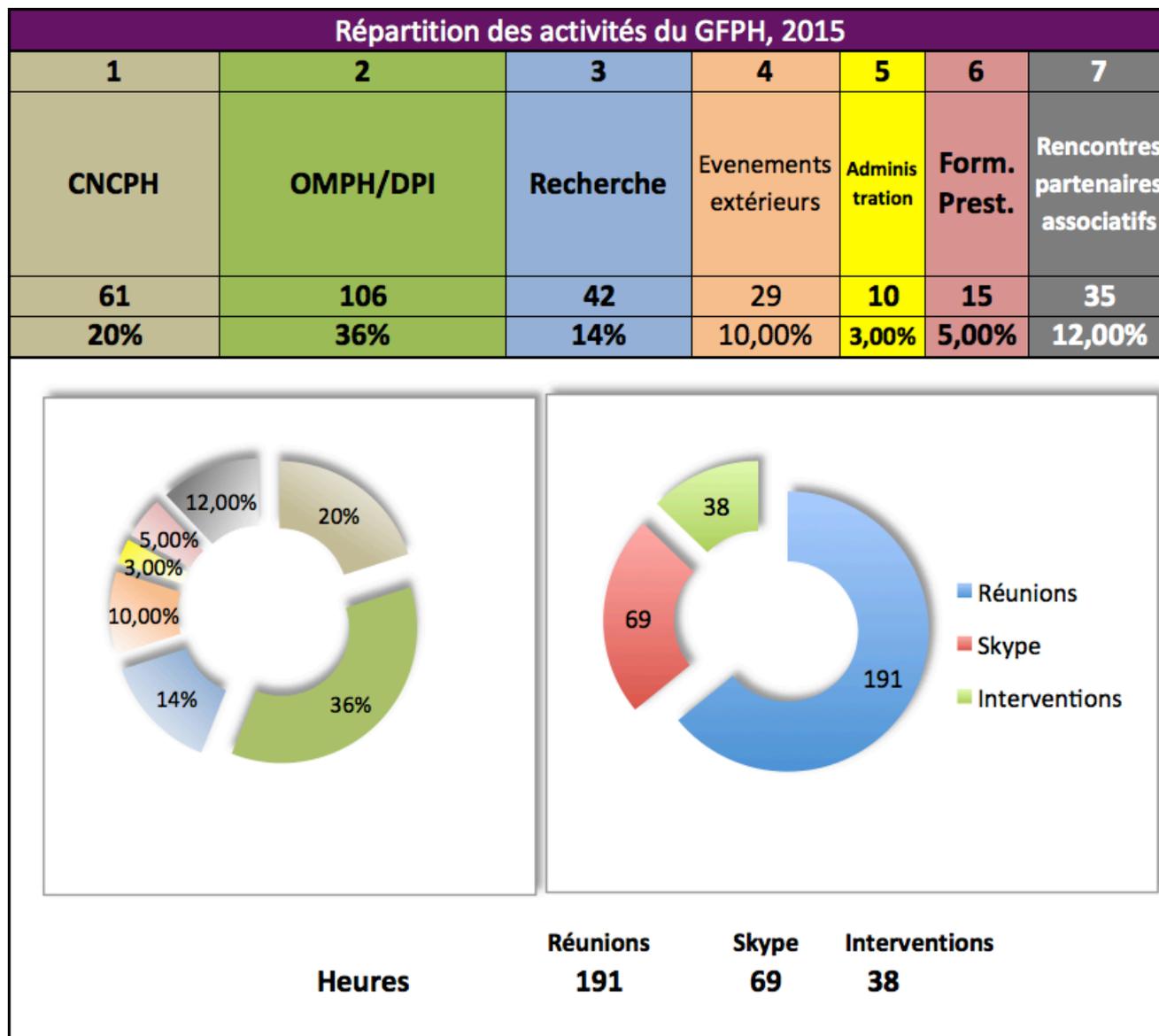


Membre de l'Organisation
Mondiale des Personnes
Handicapées

Groupement Français des Personnes Handicapées - GFPH
Compte rendu d'activité 2015

45 rue Riquet - appt. 664 -
75019 Paris
Tel : +33 (0)1 40 375 700
<http://gfph.dpi-europe.org/>
secretariat.gfph@dpi-europe.org

L'activité du GFPH en 2015



Rapport Moral du GFPH

2015

Ouverte dans la réunion des français autour de Charlie et de leur commune condamnation du massacre d'humoristes maintenant inscrits à jamais dans l'Histoire culturelle des Gaules, l'année 2015 s'est refermée dans un nouveau fracas des armes en différents endroits de la capitale pour venir enfin s'éteindre dans un murmure d'insatisfaction généralisée. À la destruction de la planète par une consommation non raisonnée de ses ressources et à la multiplication des phénomènes climatiques majeurs, viennent s'ajouter les conflits armés et les abus de pouvoir qui jettent des peuples entiers sur les routes de l'immigration forcée, dans des embarcations toujours précaires, souvent mortifères, et pour un avenir pavé des difficultés qu'y opposent les nationalistes de tout crin. Les peuples se mélangent, le monde change et nous oblige à changer, non pas pour s'y adapter mais pour le contraindre et façonner des environnements qui répondent au plus grand nombre, quelques soient ses capacités.

Chacun le sait, là où les personnes les plus restreintes peuvent se mouvoir, agir et interagir avec leurs pairs comme avec tous leurs concitoyens, c'est l'ensemble qui en bénéficie, et quand l'accès à un service, une information ou un espace est facilité c'est la fluidité globale des échanges qui se trouve optimisée. L'accessibilité est la clef de l'inclusion, une condition sine qua non du respect de la diversité et des Droits de l'Homme, un atout pour l'égalité entre les hommes et les femmes.

La réalité du GFPH.

Le GFPH présente **une singularité** au sein du Mouvement associatif et occupe par conséquent **une place particulière**.

Une singularité, puisque sa création en 1992 trouve son origine dans l'appel à la constitution, dans chaque pays membre de l'Union, d'un Conseil national des personnes handicapées, et qu'à cette occasion l'OMPH/DPI (Organisation Mondiale des Personnes Handicapées / Disabled Peoples' International), via le GIHP son membre Français, suggère de réunir toutes les Associations françaises pour constituer ce Conseil national. Après de multiples rencontres et débats entre les différentes Associations, le Mouvement associatif français constituera non pas un Conseil affilié à une ONG particulière tel qu'envisagé avec l'OMPH/DPI, mais un Conseil strictement national des personnes handicapées, le CFHE.

Pour autant dix Associations décident de se regrouper autour des principes et de l'action de l'OMPH/DPI¹, et au terme d'un processus engagé deux ans plus tôt par le GIHP fondent le GFPH le 08 avril 1993, en quelque sorte comme la section française de l'OMPH/DPI

Cela étant, le GFPH n'est en aucun cas une « fédération » appelant ses membres à une stricte discipline démocratique, mais à la fois un « groupement » d'Associations, et donc une Association en tant que telle (d'où, par exemple, sa participation au CNCPH). Ceci n'implique absolument pas que le GFPH parle dans cette instance comme en d'autres au nom et à la place de ses membres, d'autant que la plupart des Associations membres du GFPH siègent également en leur propre nom dans ces différentes instances, chaque Association étant parfaitement libre de s'exprimer individuellement, de préférence, cela va sans dire, en montrant un minimum de cohérence avec les fondamentaux de l'OMPH.

¹ AMI - GIHP – ANPIHM – ANPEA – FNSF – UNAPEI - Croisade des Aveugles – AFSEP – UNPF - FNAIR

Une place particulière, pour avoir développé en priorité deux axes d'activité :

- **Primo**, une participation active dans les débats internationaux pour faire comprendre la réalité des situations de handicap (c'est l'époque où les Règles Standards des Nations Unies seront adoptées tandis que le débat international autour de l'évolution de la définition du « handicap » devient de plus en plus intense), et faire évoluer les politiques en faveur des personnes dites handicapées pour une vie véritablement autonome,
- **Secundo**, une inscription dans la réalité du concept de Pairémulation pour permettre aux personnes dites handicapées d'être au maximum les actrices de leur propre vie.

Et c'est ici que l'on retrouve tout à la fois **la singularité et la place particulière** du GFPH, puisqu'intervenant sur ces deux sujets dont les fondamentaux se retrouvent dans la plupart des différents domaines de la vie (scolarisation, emploi, compensation, ressources, etc...), il ne le fait qu'en référence aux **textes internationaux** et au strict **concept de Pairémulation**.

Perspectives et développements.

Au plan national.

Face aux récentes attaques du Gouvernement français en matière d'accessibilité du cadre bâti et des transports qui ont conduit à l'écriture de nouvelles règles en la matière, le GFPH propose l'ouverture d'une nouvelle concertation avec les instances gouvernementales en vue d'une réécriture du corpus législatif et réglementaire en matière d'accessibilité abrogeant par la même les dispositions juridiques récentes.

Que faire d'autre, puisque les dispositions législatives et réglementaires prises par le Gouvernement remettent en cause, d'une part la mise en accessibilité des ERP existants de manière très concrète, et d'autre part l'accessibilité des logements neufs à construire ? Comment accepter une remise en cause qui engage l'avenir pour des décennies, durée de vie du cadre bâti ? Comment baisser les bras devant de telles décisions ?

Le « *Collectif pour une France accessible* » a décidé de ne pas mobiliser les personnes dites handicapées sur le terrain et de se contenter de dénoncer la situation créée comme le rapporte son dernier communiqué de presse sur les transports, mais de préparer un Mémorandum à soumettre aux différents candidats à l'élection présidentielle dans l'espoir d'être mieux entendu que ces derniers mois.

Refusant de renoncer à la poursuite du combat pour l'abrogation de l'Ordonnance du 26 septembre 2014 et des textes réglementaires afférents via la substitution d'un nouveau corpus législatif et réglementaire issu d'une concertation franche et équilibrée, c'est-à-dire tout le contraire de ce que le Gouvernement a fait ces deux dernières années, **le GFPH a très logiquement quitté le Collectif**.

En effet, les divergences entre « Combat » et « le Collectif » ne se résument pas à de simples questions tactiques mais bien plutôt à de fondamentales questions de principes et de stratégie. À savoir : faut-il laisser le Collectif (que tous ses membres n'en aient pas nécessairement conscience ne change rien à l'affaire) mettre sous le boisseau la mobilisation engagée depuis deux ans et réduire toute perspective d'expression des personnes dites handicapées au seul choix d'un candidat présenté comme providentiel, ou bien faut-il tout faire pour favoriser la libre expression des personnes dites handicapées et leur autonomie -- y compris au plan politique -- dans la période qui vient ? Là est l'enjeu !

Baisser les bras ou réagir, telle était l'alternative ! C'est pourquoi le GFPH a suspendu sa participation au Collectif et que nous avons décidé de réagir en créant avec des associations amies, « Combat ».

L'action que nous souhaitons mener ne se réduit pas à « une opposition sur la voie publique » (cela ne représente qu'un éventuel mode d'action qui sera, ou qui ne sera pas, selon le contexte du moment), mais se veut une action durable, au moins jusqu'à l'élection présidentielle dont le résultat ouvrira nécessairement une autre période politique, et qui vise à donner la parole à un maximum de personnes dites handicapées (et au-delà, à toutes les personnes concernées), à les mobiliser pour encourager leur expression massive dans les médias, et donc publique, pour faire de ces questions un sujet en tant que tel dans la campagne présidentielle qui a d'ores et déjà commencé. Ni plus, ni moins !

Et que l'on y parvienne ou pas – même s'il est préférable d'y parvenir ! -- ne constituera pas l'étalon de mesure à partir duquel on devra considérer qu'une telle initiative était juste ou pas. En effet, l'important réside dans le fait que les personnes dites handicapées puissent, individuellement et collectivement, prendre la parole pour parvenir in fine à une expression collective, pour prendre conscience de leur poids dans le débat social et politique, et surtout pour ne plus subir des décisions prises sans elles et agir individuellement et collectivement afin d'orienter sa propre destinée.

Au-delà des questions d'accessibilité.

Bien entendu, de tout ce qui précède, il apparaît clairement que l'action du GFPH ne peut se borner aux seules questions d'accessibilité !

Il importe, et nous avons déjà fait cette proposition lors du dernier Conseil d'Administration du Groupement, de **mettre en parallèle les obligations qui découlent des textes internationaux avec la réalité vécue dans chaque pays et dans tous les domaines : scolarisation, emploi, Vie Autonome, compensation, accompagnement, ressources, etc...** Il reste donc à nos Associations -- chacune ayant non seulement des compétences généralistes mais aussi des compétences plus spécifiques sur tel ou tel domaine -- de se mettre au travail et de ne pas accumuler plus de retard sur le sujet que nous n'en avons déjà pris depuis la rencontre avec la nouvelle Présidente de l'OMPH, à Paris, les 3 & 4 décembre 2015.

Ce travail réalisé par nos Associations bénéficiera à chacune d'entre elles en élargissant son spectre d'intervention, et renforcera leurs rôles, individuels et collectifs, au sein des instances nationales, notamment du Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées - CNCPH.

D'autre part, il faut à présent tirer tous les bénéfices et les conséquences de la recherche menée sur les fonctions sociales qui émergent de la Pairémulation remise par notre Groupement ces derniers mois aux instances ad hoc.

En conclusion, il apparaît évident que nous avons là un cahier des charges particulièrement important pour l'année à venir.

La réalisation de celui-ci devrait permettre de procurer au Groupement une audience plus importante mais aussi renforcer la cohésion entre ses différents membres qui ne peut pas se résumer à une simple juxtaposition quasi statique de différentes Associations, ayant certes des points communs entre elles, mais des relations beaucoup trop conjoncturelles pour être collectivement efficace.

Au travail, donc !

Rapport D'activité du GFPH

2015

En France, le GFPH a présenté les résultats de la recherche engagée en 2012 sur les fonctions sociales émergentes de la Pairémulation lors d'une conférence qui s'est tenue le 05 mai 2015 au Centre d'activités sportives et culturelles de Bercy à Paris. Cette conférence a réuni 150 personnes pour un débat riche et intense, et à l'occasion duquel les nombreux professionnels de la formation et du secteur médico social présents, ont à cette occasion écouté celles et ceux auprès desquels ils interviennent. Les actes de cette discussion seront diffusés en septembre 2016, et les documents de la recherche avec ses annexes sont consultables sur le site internet du GFPH.

La recherche présentée le 5 mai a été augmentée par ses auteurs au courant de l'été pour tenir compte des remarques des participants à la conférence de restitution et des recommandations du Comité Scientifique de la FIRAH, et a été effectivement clôturée le 30 septembre 2015 avec la remise des documents finaux.

La remise de ce rapport et la clôture de la recherche qu'il rapporte est une étape importante de la structuration de la fonction de Pairémulateur, et commencée en 1994 c'est bientôt 25 ans après en avoir fixé l'objectif que la Pairémulation est en passe de devenir une pratique de formation et d'habilitation (empowerment) reconnue.

En Europe et dans le monde, le GFPH et ses représentants² ont été en 2015 mobilisés sur les deux plans avec le but principal de renforcer la structuration des organisations.

En Europe, le GFPH a contribué à deux actions :

- La finalisation du projet DISCIT « *making persons with disabilities full citizens* » (Faire des personnes handicapées des citoyens à part entière)³

Les 9-10 Novembre 2015 à Bruxelles, la conférence finale du projet DISCIT a présenté les résultats de cette recherche menée sur 3 ans (Février 2013-Janvier 2015).

Les chercheurs et les partenaires du projet, dont la région Europe de l'OMPH (DPI-Europe), avec d'autres organisations de la société civile et plusieurs experts et décideurs ont à cette occasion discuté de l'impact potentiel des résultats de cette recherche sur les politiques sociales de l'UE .

En accord avec la Convention des Nations Unies relative aux Droits des Personnes Handicapées (CDPH), l'objectif du projet DISCIT était de produire de nouvelles connaissances pour permettre à l'UE, à ses États membres et aux pays européens affiliés, de bénéficier des fruits de la pleine et effective participation des personnes dites handicapées dans la société et l'économie numérique.

² - Jean-Luc Simon comme Président de la Région Europe et Membre du Conseil Mondial.

- Hannan, comme Coordinateur volontaire Chargé du développement et de la Communication.

³ - Ces contributions, en anglais, sont [en ligne sur le site de la Région Europe de l'OMPH](#) et annexées à ce rapport.

- La participation à la construction du « Guide des bonnes pratiques pour répondre aux personnes handicapées dans la gestion des risques majeurs » (*Toolkit for good practice on major hazards and people with disabilities*).⁴

Une brève enquête a été menée par internet via les réseaux de l'OMPH, et Hannan, aujourd'hui citoyen français après avoir vécu au Bangladesh jusqu'à l'âge de 40 ans, fort de son expérience du handicap et de la gestion des risques majeurs, y a apporté une contribution appréciée.

Dans le monde, l'action du GFPH a été essentiellement mobilisée par la gestion d'une autre crise, interne celle-ci. Sans pouvoir en lister ici l'ensemble des faits, il est reproché au Président élu en Octobre 2011, Mr. Javed Abidi, Inde, de faire montre depuis son élection d'un total irrespect autant des statuts que des personnes, de décider sans consulter quiconque, de démettre unilatéralement des membres et/ou leurs représentants en dehors de toute procédure légale, d'avoir changé la Constitution et d'exprimer des positions qui n'ont fait l'objet d'aucune discussion préalable ... Face à cette présidence autocratique, les Présidents de 4 régions mondiales sur les 6 qui composent l'OMPH⁵ se sont réunis une première fois à **Istanbul, Turquie, en janvier 2015**, ont convoqué un Conseil d'Administration extraordinaire qui s'est tenu le **du 20 juin au 1^{er} Juillet 2015 à Dhaka, au Bangladesh**.

Le Conseil Mondial Extraordinaire réunit à la majorité de ses membres a démis Mr. Abidi de ses fonctions et nommé un Conseil exécutif intérimaire chargé d'organiser la prochaine Assemblée Mondiale et l'élection d'un nouveau Président dans le respect des Statuts de l'Organisation. Le représentant de DPI France, du GFPH, Jean-Luc Simon, a été à cette occasion élu Secrétaire, et la Région Europe de l'OMPH habilitée à gérer la transition du [site internet](#) et du compte bancaire de l'OMPH.

Sur le plan International et européen.

Malgré l'organisation et la tenue de la 9ème Assemblée Mondiale de l'OMPH au Caire du 19 au 21 mars 2016, la situation interne de l'OMPH reste malheureusement bloquée et le GFPH aura à se positionner pour définir le futur de son adhésion et action avec l'OMPH.

La région Europe de l'OMPH aujourd'hui constituée en Association réunira fin 2016 les membres européens de l'OMPH pour une Assemblée Générale et tracer le futur de l'Organisation.

⁴ - Cette publication est disponible en anglais [sur le site de l'accord européen et méditerranéen sur les risques majeurs](#).

⁵ - Afrique – Asie – Arabie – Europe – Amérique & Caraïbes – Amérique Latine -